

AVIS AU PUBLIC

LISTES ELECTORALES – Clôture définitive

Elections européennes du 9 juin 2024

Dans le cadre des élections européennes du 9 juin 2024, les **listes électorales définitives ont été arrêtées.**

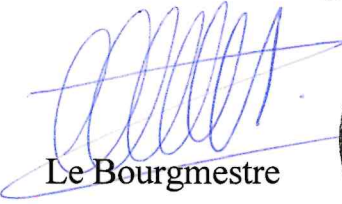
La liste supplémentaire des électeurs nouvellement inscrits est déposée à l'inspection du public au bureau de la population à Saeul **du 26 avril 2024 jusqu'au 04 mai 2024 inclus.**

Un recours en réformation est ouvert devant la Cour administrative contre toute décision par laquelle une personne a été indûment inscrite, omise ou rayée des listes électorales. Les dispositions prévues aux titres I et II de la loi modifiée du 21 juin 1999 portant règlement de procédure devant les juridictions administratives sont applicables sauf les exceptions qui sont prévues aux dispositions des articles 21 à 30 de la loi électorale modifiée du 18 février 2003.


Le recours peut être exercé par la personne visée par la décision ou par toute autre personne jouissant des droits civils et politiques.

Saeul, le 26 avril 2024

Pour le Collège des Bourgmestre et Échevins,


Le Bourgmestre
Gérard Zoller




Le secrétaire communal
Joé Wolff